



PROGRAMME DE FORMATION

Droit social pour les managers

ORGANISATION

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

CONTENU PEDAGOGIQUE



PUBLIC VISE

Manager, responsable de service



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre l'environnement juridique des relations individuelles et collectives de travail
- Connaître les droits et obligations des managers dans les situations quotidiennes d'application du droit du travail
- Connaître ses responsabilités, identifier sa marge de manœuvre et sécuriser ses pratiques de management
- Être un véritable relai de l'action RH



DESCRIPTION

Accueil et recueil des attentes

Se repérer dans l'environnement juridique des relations individuelles et collectives de travail

- Connaître les différentes sources normatives
- Gérer l'articulation entre les différentes sources

Manager l'activité professionnelle des salariés en intégrant le droit du travail

- Connaître les règles principales du contrat de travail (CDI / CDD/ intérim), suivre et utiliser la période d'essai
- Connaître sa marge de manœuvre en matière de modification du contrat de travail et des conditions de travail
- Connaître et faire respecter les dispositions légales en matière de durée du travail et congés payés
- Assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des collaborateurs
- Exercer le pouvoir disciplinaire



Prendre en compte au quotidien le cadre légal de la représentation du personnel

- Connaître le rôle et les moyens du CSE et des DS – Gérer les collaborateurs RP
- Comprendre la place du management dans la qualité du dialogue social et les relations avec les représentants du personnel

Synthèse et bilan de la formation



PREREQUIS

Aucun pré-requis



MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Pédagogie interactive, ludique et opérationnelle
- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Études de cas
- Partage de bonnes pratiques

Supports pédagogiques

Le support de formation sera transmis, au format numérique, à chaque stagiaire.



MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

En amont de la formation

- Recueil des attentes des stagiaires afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières...)
- Auto-positionnement des stagiaires afin d'évaluer le niveau de départ

Tout au long de la formation

- Évaluation des acquis en fonction des objectifs visés avec des questions orales, des exercices, des QCM, des cas pratiques ou mises en situation...

A la fin de la formation

- Auto-positionnement des stagiaires afin de mesurer l'acquisition des compétences
- Questionnaire de satisfaction en ligne